

FONDATION COMMUNAUTAIRE

DU SAINT-MAURICE

États financiers

31 décembre 2022

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

États financiers

Au 31 décembre 2022

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Revenus de placements	16
Annexe B - Frais d'administration	16
Annexe C - Fonds en transit	16
Annexe D - Fonds de dotation	17
Annexe E - Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie"	18
Annexe F - Fonds personnes handicapées	19
Annexe G - Fonds d'hébergement et de logement	19
Annexe H - Fonds entraide - santé mentale	19
Annexe I - Fonds intégration santé mentale	19
Annexe J - Fonds prévention du suicide	20
Annexe K - Fonds soutien aux parents	20
Annexe L - Fonds ROPH région 17	20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE** (la « fondation »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

LTDL Trois-Rivières Inc.¹

Trois-Rivières, le 17 mai 2023

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A126373

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Fonds d'admi- nistration	Fonds de dotation	Fonds en transit	2022 Total	2021 Total
Revenus					
Revenus de placements (annexe A)	12 288 \$	92 368 \$	15 005 \$	119 661 \$	275 621 \$
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	(102 445)	(417 149)	(74 496)	(594 090)	135 823
Apports reçus à titre de contributions	-	826 243	4 679	830 922	536 738
Revenus de commandite	600	-	-	600	1 000
Honoraires de gestion	63 590	-	-	63 590	58 741
Honoraires de gestion - Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC-ICCS)	2 000	-	-	2 000	29 040
	(36 255)	409 094	(69 817)	303 022	761 342
	(23 967)	501 462	(54 812)	422 683	1 036 963
Charges					
Frais d'administration (annexe B)	65 982	-	-	65 982	64 548
Frais de gestion	6 540	73 205	13 115	92 860	92 299
Aides financières	3 500	223 148	84 000	310 648	344 426
Intérêts sur dette à long terme	(88 715)	-	-	(88 715)	39 370
	(12 693)	296 353	97 115	380 775	540 643
Excédent des produits sur les charges(insuffisance)	(11 274) \$	205 109 \$	(151 927) \$	41 908 \$	496 320 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Grevé d'affectations internes	Fonds d'admi- nistration	Fonds de dotation	Fonds en transit	2022 Total	2021 Total
Solde au début	65 549 \$	99 091 \$	4 294 296 \$	953 443 \$	5 412 379 \$	4 916 059 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(11 274)	205 109	(151 927)	41 908	496 320
Ajustements des fonds (note 3)	(4 839)	4 839	-	-	-	-
Transfert interfonds	-	-	235	(235)	-	-
Solde à la fin	60 710 \$	92 656 \$	4 499 640 \$	801 281 \$	5 454 287 \$	5 412 379 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Bilan

Au 31 décembre 2022

	Fonds d'admi- nistration	Fonds de dotation	Fonds en transit	2022 Total	2021 Total
Actif					
À court terme					
Encaisse	82 361 \$	- \$	- \$	82 361 \$	129 188 \$
Intérêts courus	-	19 649	-	19 649	5 392
Frais payés d'avance	12 340	-	-	12 340	12 340
	94 701	19 649	-	114 350	146 920
Placements, à la juste valeur (note 4)	1 166 436	4 479 991	801 281	6 447 708	5 955 651
Immobilisations corporelles (note 5)	1 226	-	-	1 226	2 043
	1 262 363 \$	4 499 640 \$	801 281 \$	6 563 284 \$	6 104 614 \$
Passif					
À court terme					
Créditeurs et charges à payer (note 6)	7 096 \$	- \$	- \$	7 096 \$	5 490 \$
Fonds sous gestion	1 101 901	-	-	1 101 901	686 745
	1 108 997	-	-	1 108 997	692 235
Actif net					
Grevé d'affectations internes	60 710	-	-	60 710	65 549
Non affecté	92 656	-	-	92 656	99 091
Fonds de dotation (Annexe D)	-	4 499 640	-	4 499 640	4 294 296
Fonds en transit (Annexe C)	-	-	801 281	801 281	953 443
	153 366	4 499 640	801 281	5 454 287	5 412 379
	1 262 363 \$	4 499 640 \$	801 281 \$	6 563 284 \$	6 104 614 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	41 908 \$	496 320 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles	817	817
Perte (Gain) sur cession de placements	34 340	(118 322)
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	594 090	(135 823)
	671 155	242 992
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Intérêts courus	(14 257)	(929)
Créditeurs et charges à payer	1 606	1 849
Apports reportés - FUAC	-	(25 000)
	658 504	218 912
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(2 319 634)	(1 626 170)
Encaisse affectée à l'acquisition de placements	(273 625)	(104 399)
Disposition de placements	1 472 772	1 429 202
	(1 120 487)	(301 367)
Activité de financement		
Variation nette des fonds sous gestion	415 156	93 039
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(46 827)	10 584
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	129 188	118 604
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	82 361 \$	129 188 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	82 361 \$	129 188 \$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2022

1 - Statut et nature des activités

La fondation communautaire du Saint-Maurice a été constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu et elle est habilitée à produire des reçus pour dons à des fins fiscales. L'organisme a pour objectif de solliciter et gérer différents fonds, d'utiliser l'usufruit pour distribuer à des donataires reconnus et d'augmenter l'efficacité des autres donataires reconnus en offrant du soutien financier, technique et administratif.

2 - Principales méthodes comptables

La fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

La fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses opérations.

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion de l'organisme.

Le fonds de dotation présente le total des soldes des fonds individuels dont la fondation a la responsabilité de la gestion. Ces fonds doivent être conservés à perpétuité.

Le fonds en transit comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être distribués, à court terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Instruments financiers*Évaluation initiale et ultérieure*

La fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- Les placements en actions cotées sur un marché actif, les placements en obligations et des titres à revenus fixes, lesquels sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent;

- Les opérations entre apparentés sont évaluées au coût.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2022

2 - Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	4 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Comptabilisation des produits

Apports

La fondation applique la méthode de la comptabilisation par fonds affectés.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affectés correspondants sont constatés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré,

Les dons reçus aux fins de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Les dons reçus devant être distribués à court terme selon les désirs des donateurs sont inscrits à titre de produits du fonds en transit.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2022

2 - Principales méthodes comptables (suite)**Comptabilisation des produits (suite)***Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans les fonds affectés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement, les dividendes et les gains ou pertes sur cession de placements.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les dividendes sont constatés à compter de la date de déclaration. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits nets de placements non grevés d'affectation d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds d'administration au poste Revenus de placements.

Les produits nets de placement grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds de dotation au poste Revenus de placements.

Apports reçus sous forme de services

La fondation ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la difficulté inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la fondation.

3 - Affectations internes

En 2020, le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter un montant de 50 000 \$ dans un fonds interne pour les dons sporadiques demandés à la Fondation. En 2021, un montant supplémentaire de 10 000 \$ y a été affecté. Ces affectations ont généré un rendement de 5 549 \$ au 31 décembre 2021 et une perte de rendement de 4 839 \$ au 31 décembre 2022. Le solde de cette affectation est de 60 710 \$ au 31 décembre 2022.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2022

4 - Placements, à la juste valeur

	2022	2021
Intérêts dans des partenariats		
Financière Banque Nationale		
Encaisse et marché monétaire	221 819 \$	125 800 \$
Titres à revenu fixe	1 248 515	1 044 404
Actions de sociétés cotées en bourse	1 457 628	1 567 302
Autres placements	217 430	204 563
	3 145 392	2 942 069
Gestion de patrimoine Desjardins		
Encaisse et marché monétaire	422 703	339 723
Titres à revenu fixe	1 498 115	1 384 005
Actions de sociétés cotées en bourse	1 381 498	1 289 854
	3 302 316	3 013 582
	6 447 708 \$	5 955 651 \$

Le taux de rendement moyen généré par les placements est de -7,36 % (6,91 % en 2021) considérant les plus et moins-value sur les placements.

Les revenus de placements des fonds affectés pour l'année financière terminée au 31 décembre 2022 se sont chiffrés à 99 026 \$ et les variations de la juste valeur des placements à une moins-value de 491 645 \$ (246 416 \$ et les variations de la juste valeur des placements à une plus-value de 121 431 \$ en 2021) et représentent les revenus réalisés ainsi que les gains ou pertes en capital qui seraient réalisés s'il y avait vente des titres au 31 décembre 2022. Les revenus de placements ont été répartis aux différents fonds inscrits selon la valeur de chacun et selon le nombre de jours que la Fondation les a détenus et administrés au cours de la présente année financière. Généralement, une partie des revenus de placements générés au cours de l'exercice sera distribuée aux bénéficiaires des fonds affectés au cours du prochain exercice.

La juste valeur des placements est établie selon le cours de clôture à la date du bilan.

5 - Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2022 Valeur nette	2021 Valeur nette
Mobilier de bureau	3 269 \$	2 043 \$	1 226 \$	2 043 \$
Matériel informatique	4 322	4 322	-	-
	7 591 \$	6 365 \$	1 226 \$	2 043 \$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2022

6 - Crédoiteurs et charges à payer

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	6 949 \$	5 343 \$
Sommes à remettre à l'État	147	147
	7 096 \$	5 490 \$

7 - Fonds sous gestion

Le solde de fonds sous gestion est sujet à une convention spécifique du donateur. Les fonds sous gestion totalisent 1 101 899 \$ au 31 décembre 2022 (686 745 \$ en 2021) et ils se détaillent comme suit :

	2022			2021	
	Capital	Revenus de placement reportés	Frais de gestion	Total	Total
Fonds Musée des Ursulines #3	12 582 \$	(929) \$	(116) \$	11 537 \$	12 582 \$
Fonds anonymes #1 et #2	452 358	(33 394)	(4 190)	414 774	437 358
Fonds St-Martin de Tours #2	236 805	(17 482)	(2 193)	217 130	236 805
Fonds anonyme	500 000	(36 911)	(4 630)	458 459	-
	1 201 745 \$	(88 716) \$	(11 129) \$	1 101 900 \$	686 745 \$

8 - Contribution sous forme d'assurance-vie

La Fondation a été désignée bénéficiaire de polices d'assurance-vie. Les produits d'assurance-vie seront versés à titre de contributions aux fonds respectifs suivants :

	2022	2021
Fonds Roland Leclerc	200 000 \$	200 000 \$
Fonds Ste-Bernadette	25 000	25 000
Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie" (annexe E)	140 000	140 000
Fonds Yves Normand	35 000	35 000
Autres fonds	400 000	400 000
	800 000 \$	800 000 \$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2022

9 - Opérations conclues avec des apparentés

La fondation a versé un salaire à deux administrateurs qui ont travaillé pour la fondation pour un montant de 24 122 \$ (23 819 \$ en 2021). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités. Les produits et charges ont été évalués à la valeur d'échange. Les créditeurs et débiteurs ont été évalués au coût, déterminé au moyen de leurs flux de trésorerie non actualisés. Aucun écart n'a résulté de ces opérations.

10 - Instruments financiers**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la fondation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la fondation est principalement lié aux placements en obligations et les titres à revenus fixes, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la fondation. De plus, certains fonds communs de placement exposent directement la fondation au risque de crédit. Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux placements en obligations est aussi considéré comme négligeable.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La fondation est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et charges à payer et les fonds sous gestion. Au cours de l'exercice, la fondation a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'augmentation des fonds sous gestion.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. De plus, les placements en fonds communs de placement exposent indirectement la fondation au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La fondation est principalement exposée au risque de prix autre en raison des placements dans des titres à revenu fixe, dans des actions de sociétés cotées et dans ses autres placements dont la juste valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

11 - Événement postérieur à la date du bilan

En date du 31 décembre 2022, des frais payés d'avance pour des frais juridiques sont inscrits en raison d'un legs important à recevoir. Suite au décès, en janvier 2023, de la personne faisant ce legs, ce dernier devrait être versé en 2023 afin de créer le Fonds Gaston Savignac.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Annexe A - Revenus de placements		
Revenus réinvestis	73 478 \$	107 366 \$
Autres revenus de placements	34 569	24 322
Revenus d'intérêts	27 411	11 266
Revenus de dividendes	18 543	14 344
(Perte) gain sur cession de placements	(34 340)	118 323
	119 661 \$	275 621 \$
Annexe B - Frais d'administration		
Salaires et charges sociales	29 252 \$	28 622 \$
Publicité et promotion	15 837	15 490
Honoraires professionnels	9 043	6 921
Frais de bureau et d'administration	3 951	6 292
Télécommunications	2 261	1 998
Cotisations	1 622	1 539
Frais de déplacement et représentation	1 601	1 638
Assurances administrateurs	921	873
Dépenses - FUAC	600	285
Taxes et permis	37	36
Intérêts et frais bancaires	40	37
Amortissement - immobilisations corporelles	817	817
	65 982 \$	64 548 \$
Annexe C - Fonds en transit		
Fonds OSTR	12 745 \$	86 900 \$
Fonds OSTR #2	48 620	53 026
Fonds Biennale Nat. de sculpture	4 834	11 272
Fonds Musée des Ursulines	36 621	39 940
Fonds galerie d'art du Parc	10 636	16 599
Fonds "Le communautaire c'est pour la vie"	-	235
Fonds Musée des Ursulines #2	51 508	56 175
Fonds Ozias Leduc	153 490	167 398
Fonds Fondation du Musée Québécois de culture populaire	281 289	306 778
Fonds Musée des Ursulines #3	121 636	132 658
Fonds Musée des Ursulines #4	18 661	12 337
Fonds galerie d'art du Parc #2	44 792	48 850
Fonds Musée des Ursulines #5	16 449	21 275
	801 281 \$	953 443 \$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Annexe D - Fonds de dotation		
Fonds regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées (annexe F)	105 526 \$	114 751 \$
Fonds Roland Leclerc	229 601	137 747
Fonds Plein Air Ville-Joie	7 885	8 600
Fonds solidaire Centraide Mauricie	166 273	188 559
Fonds St-Jean Baptiste de G.M.	59 091	76 313
Fonds Paul Desaulniers	1 372 055	1 565 380
Fonds Ste-Bernadette	54 783	59 431
Fonds Saint-Louis-de-France	230 234	252 096
Fonds J.P.V.	163 329	165 065
Fonds St-Martin de Tours	396 432	432 354
Fonds ROPH Région 17 (Annexe L)	4 532	4 944
Fonds RBOSM 04	1 897	2 069
Fonds APDI Margeois	596	650
Fonds Richelieu La Tuque	74 470	88 038
Fonds Gilles Gour	10 187	11 455
Fonds soutien aux parents (Annexe K)	285	312
Fonds prévention du suicide (Annexe J)	3 231	3 525
Fonds Intégration santé mentale (Annexe I)	285	312
Fonds entraide-santé mentale (Annexe H)	531	579
Fonds hébergement et logement (Annexe G)	106 635	116 297
Fonds centre de l'Assomption	11 180	12 193
Fonds famille Dubois	14 172	15 457
Fonds Yves Bourque	10 830	12 511
Fonds Vision Mélançon	61 664	100 301
Fonds Ste-Gertrude	6 959	7 139
Fonds Camire-Allen	5 148	5 614
Fonds Pierre Lamothe	14 012	15 282
Fonds regroupement des aidants naturels	513	559
Fonds le Réverbère	122	133
Fonds Moisson Mauricie-Centre-du-Québec	1 217	1 327
Fonds Paroisse Marguerite d'Youville	144 890	158 018
Fonds Famille Labrecque	149 276	142 802
Fonds Isaac Roy	4 539	4 950
Fonds centre de l'Assomption #2	3 272	13 019
Fonds association des personnes handicapées de l'Érable	122	133
Fonds Santé le Rocher	4 599	14 570
Fonds La Relance	119	130
Fonds des Maires de la Ville de Bécancour	20 549	22 411
Fonds d'aide aux affaires culturelles de la Ville de Bécancour	6 100	6 653
Fonds Vision Beauce	43 926	26 031
Fonds Les petits pas de Clara	34 862	37 091
Fonds Thomas & la dyspraxie	662	722
Fonds Garderie du Faubourg	2 432	3 366
Fonds des Perséides	7 001	3 630
Fonds Santé Bas St-François	124 075	76 122
Fonds AQRIPH	30 887	33 685
Fonds Jean-Philippe Parr	8 643	3 226
Fonds Yves Normand	26 446	30 842
Fonds Famille Richard	6 134	6 690
Fonds Enfant nature	12 748	13 153

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Fonds Thomas Gauthier	13 742	22 415
Fonds Louise Lacoursière	6 811	6 454
Fonds de soutien St-Vincent-de-Paul	241 986	263 912
Fonds Famille Beaulieu	9 424	5 278
Fonds scolaire Haut St-Maurice	471 991	-
Fonds Parrainage civique Jeunesse	92	-
Fonds Parrainage c. Acton & Maskoutains	92	-
Fonds Vision Victoriaville	9 628	-
Fonds Parrainage Civique Québec	917	-
Total des fonds de dotation	4 499 640 \$	4 294 296 \$

Annexe E - Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie"

Handicap action autonomie Bois-Francs	13 000 \$	13 000 \$
Centre prévention suicide : Accalmie	19 000	19 000
Service d'intégration au travail de la Mauricie	13 000	13 000
Le Traversier	12 000	12 000
Association Le PAS	9 000	9 000
Société canadienne de la sclérose en plaques	8 000	8 000
La Ruche Aire Ouverte	8 000	8 000
Fonds ROPHM	8 000	8 000
Association pour l'intégration sociale des Bois-Francs	6 000	6 000
Maison de transition de la Batiscan	5 000	5 000
Association des personnes vivant avec un handicap des Chenaux	5 000	5 000
Association du Québec pour enfants avec problème auditif		
Mauricie Centre-du-Québec	4 000	4 000
BAIL Mauricie	4 000	4 000
Réseau habitation communautaire de la Mauricie	4 000	4 000
Ensoleilvent	4 000	4 000
Association des personnes malentendantes des Bois-Francs	3 000	3 000
Fonds Paul-Montminy	3 000	3 000
Regroupement des organismes de base en santé mentale des régions 04		
La Résidence Entre-Deux	3 000	3 000
Le Phénix	2 000	2 000
La Relance	2 000	2 000
Association des personnes handicapées de l'Érable	1 000	1 000
Association des personnes handicapées du comté de Maskinongé		
Maskinongé	1 000	1 000
Association des personnes aphasiques de la Mauricie	1 000	1 000
	140 000 \$	140 000 \$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Annexe F - Fonds personnes handicapées		
Fonds Personnes handicapées	26 276 \$	25 862 \$
Fonds Paul Montmigny	5 523	6 023
Fonds Ass. Éducative et récréative des aveugles (AERA)	2 760	3 010
Fonds Ass. Regroupement des personnes handicapées ARLPHM	-	2 161
Fonds société canadienne sclérose en plaques	1 140	1 243
Fonds Ass. P.H. (ALPHA des Chenaux 30-01-2013)	67 894	74 046
Fonds Regroupement des personnes sourdes de la Mauricie	-	151
Fonds Ass. Pers asphasiques (APAM)	138	151
Fonds Ass. paralysie cérébrale	433	472
Fonds Ass. Handicapés Adultes Mauricie (AHAM)	138	151
Fonds Bureau d'aide et info. Logements (BAIL Mauricie)	138	150
Fonds Ass. Déficience intellectuelle Centre - Mauricie	138	150
Fonds Ass. Parents enfants handicapés (APEH Inc.)	138	150
Fonds autisme Mauricie	138	150
Fonds surdit�	138	151
Fonds Parrainage Civique Mauricie	138	150
Fonds Mouvement Personnes d'abord	-	150
Fonds Personnes handicapées Maskinong�	138	150
Fonds r�sidence entre-deux	129	140
Fonds Ass. Fibromyalgie	129	140
	105 526 \$	114 751 \$
Annexe G - Fonds d'h�bergement et de logement		
Fonds Maison de transition Batiscan	105 374 \$	114 922 \$
Fonds R�seau d'Habitation Communautaire de la Mauricie	690	752
Fonds Ensoleilivent	428	467
Fonds La Chrysalide	143	156
	106 635 \$	116 297 \$
Annexe H - Fonds entraide - sant� mentale		
Fonds La Ruche Aire Ouvert Centre de jour � Nicolet	142 \$	156 \$
Fonds Le traversier	138	150
Fonds facile d'acc�s	129	140
Fonds le Ph�nix	122	133
	531 \$	579 \$
Annexe I - Fonds int�gration sant� mentale		
Fonds Pivot Centre-du-Qu�bec	142 \$	156 \$
Fonds SIT Mauricie	143	156
	285 \$	312 \$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Annexe J - Fonds prévention du suicide		
Fonds Ass. Endeuillés par suicide (La Traverse)	2 659 \$	2 901 \$
Fonds Centre d'écoute suicide Drummond	143	156
Fonds Centre suicide Mauricie-Mékinac	143	156
Fonds Centre suicide Haut St-Maurice	143	156
Fonds réseau suicide Bois-Francs	143	156
	3 231 \$	3 525 \$
Annexe K - Fonds soutien aux parents		
Fonds le Pas	142 \$	156 \$
Fonds le Périoscope	143	156
	285 \$	312 \$
Annexe L - Fonds ROPH région 17		
Fonds Autisme TED	1 918 \$	2 093 \$
Fonds Autonomie Bois Francs	1 150	1 254
Fonds Région 17	761	830
Fonds Malentendants Bois Francs	560	611
Fonds Ass. intégration sociale Bois Francs	143	156
	4 532 \$	4 944 \$